

## Chapitre 1

# LE RÔLE SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI

*Rapport élaboré par  
Donatien Dibwe dia Mwembu*

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
A. Problème méthodologique .....	4
B. Objectifs .....	6
C. Le Système d'enseignement supérieur et universitaire en République démocratique du Congo .....	7
I. Résultats de nos enquêtes .....	10
A. Aperçu historique de l'Université de Lubumbashi .....	10
B. L'Université de Lubumbashi dans la tourmente des années 1990 .....	13
1. L'Université congolaise : du haut lieu de savoir à l'espace contestataire .....	13
2. La réduction des moyens du développement de l'Université de Lubumbashi .....	16
3. La clochardisation de l'enseignant .....	18
4. Politisation de l'institution .....	24
5. La politique de division pour mieux régner ( <i>Divide ut imperes</i> ) .....	29
6. Les incidents sanglants au campus de Lubumbashi et la division des étudiants .....	30
7. L'éclatement et la fragilisation de l'esprit de corps professoral .....	37

II. États des lieux et perspectives d'avenir .....	51
A. L'infrastructure de l'Université de Lubumbashi .....	51
B. La formation universitaire .....	57
1. Les conditions d'admission des étudiants à l'Université .....	57
2. La mission de l'université auprès de la société .....	64
3. Le programme des cours à l'Université de Lubumbashi .....	69
4. Les filières de l'Université de Lubumbashi .....	74
5. Le marché de l'emploi .....	87
6. Le rôle de l'enseignant dans la société .....	91
III. De la génération des recettes .....	94
A. Le partenariat, bouffée d'oxygène pour l'Université de Lubumbashi .....	95
1. Du partenariat avec l'environnement immédiat .....	96
2. Du partenariat avec les institutions étrangères .....	97
3. La cellule de contact ou une nouvelle formule de coopération-partenariat .....	101
B. Le projet « Mémoires de Lubumbashi » .....	104
C. Comment la population perçoit-elle la coopération interuniversitaire? .....	107
Conclusion .....	115
Bibliographie .....	117

## INTRODUCTION

D'entrée de jeu, l'on est en droit de se poser cette question fondamentale de savoir ce que le peuple congolais, longtemps meurtri sous une multitude de violences et de transformations politiques, économiques, sociales, culturelles, morales et spirituelles, attend des universités congolaises en général et de l'Université de Lubumbashi en particulier, institutions censées être le moteur de la reconstruction du pays et donc de son élan vers le progrès et le développement.

Depuis sa création par le décret royal du 26 octobre 1955, les objectifs assignés à l'Université de Lubumbashi furent de dispenser un haut enseignement qui préparerait la jeunesse à certaines professions pratiques et de développer la recherche scientifique, faire progresser et diffuser la culture. L'Université de Lubumbashi a continué sans désemparer sa mission de reproduction de l'élite dont la société avait besoin.

Depuis 1990, l'Université de Lubumbashi devait compter sur sa capacité de mobiliser les ressources locales pour son fonctionnement. Les salaires du personnel enseignant et les bourses d'études, toujours à charge du gouvernement central, perdaient le pouvoir d'achat pour les premiers et disparaissaient pour les secondes. Les grandes entreprises du Katanga, surtout minières, secouées par la crise, ne peuvent pas remplacer l'État pour financer l'université. La population et les étudiants eux-mêmes en assurent la survie, une fraction croissante de ces derniers n'habite plus les résidences. La vie étudiante se trouve de plus en plus traversée par une croissante compétition pour les maigres ressources de survie obtenues des parents, des réseaux clientélistes et de l'économie informelle implantée au campus (vente au détail, menus services y compris la prostitution occasionnelle, etc.). Par ailleurs, s'intensifie la compétition pour les emplois en nombre décroissant et auxquels on accède grâce aux critères le plus souvent subjectifs. Dans la vie de tous les jours, l'université intègre la société. Par contre la formation qu'elle

offre s'écarte des besoins de la société, tandis que les laboratoires tombent en désuétude, les bibliothèques n'achètent plus de livres. La proportion d'étudiants par enseignant atteint en 1999 le nombre de 46. À côté d'une effective paupérisation, on constate surtout une croissante inadéquation entre ce que l'université offre et les besoins immédiats de la société. En 1996, les états généraux de l'éducation nationale organisés sous l'égide de l'UNESCO, confirmés par les états généraux de l'université de Lubumbashi en 1997, en ont fait un constat très significatif.

L'expérience des années 1990 a été déterminante pour la perception de l'université à Lubumbashi, pour le rôle qu'elle y joue actuellement et pour sa capacité de participer au processus de reconstruction tant sociale qu'économique. Comment, dans les conditions décrites plus haut, l'enseignement et la recherche peuvent-ils contribuer au développement du pays ou de la région dans laquelle est implantée l'Université de Lubumbashi? Comment expliquer le nombre sans cesse croissant des étudiants à l'Université de Lubumbashi malgré la hausse des frais imposés? Comment considèrent-ils l'université? Comment les parents et les sociétés locales perçoivent-ils l'Université de Lubumbashi et qu'attendent-ils d'elle?

Autant de questions que le commun des mortels se pose pour mieux apprécier à la fois le rôle social de l'Université de Lubumbashi dans son environnement et l'impact des transformations sociales et politiques sur cette institution d'enseignement universitaire.

## **A. PROBLÈME MÉTHODOLOGIQUE**

Une bonne étude du rôle social de l'Université de Lubumbashi ne peut se contenter du constat, mais elle doit surtout déterminer les causes de l'état de choses et proposer des solutions en vue de remédier à la situation de marginalisation de l'Université de Lubumbashi. Ces propositions ou recommandations viendront aussi bien de la communauté universitaire elle-même que de la société pour laquelle l'Université de Lubumbashi a été créée.

Les réponses à ces différentes questions et à bien d'autres exigent des enquêtes sur le terrain, des rencontres et des discussions entre les différents représentants des différentes couches

sociales, les différents représentants des entreprises locales, les produits finis eux-mêmes de l'Université congolaise, les enseignants, les étudiants, les parents de ces derniers, le personnel administratif, etc.

Ce thème d'actualité exige, pour son analyse et sa compréhension, le recours à la fois à l'abondante littérature sur les universités congolaises en général et sur l'Université de Lubumbashi en particulier et surtout aux témoignages oraux récoltés auprès des personnes des communautés interne (universitaires) et externe (société) concernées.

L'étendue de l'enquête empirique organisée du mois de janvier au mois de mars 2003 a été limitée à une population cible de 137 personnes dont 99 hommes (72,3%) et 38 femmes (27,7%). L'enquête a touché 69 membres de la communauté universitaire (femmes : 29%, hommes : 71%, soit 50,4% de toutes les personnes enquêtées) dont 25 enseignants d'UNILU (2 femmes et 23 hommes), 36 étudiants (11 étudiantes et 25 étudiants) et 8 membres du personnel administratif, technique et paramédical (7 femmes et 1 homme). Dans les tableaux reproduisant les résultats partiels de l'enquête, ils figurent sous le nom générique d'« agents UNILU ». Des 25 enseignants, 19 seulement ont été interrogés par questionnaire et apparaissent dans les tableaux statistiques tandis que 6 ont fourni uniquement leurs récits de vie. Par conséquent, la taille de l'échantillon est portée à 131 au lieu de 137 personnes. Nous avons divisé les étudiants en deux groupes : les étudiants proprement dits et les étudiants déjà engagés dans la vie active, mais qui poursuivent leurs études universitaires. Ces derniers sont nommés « étudiants adultes » dans les tableaux.

68 personnes (femmes : 27%, hommes : 73%), soit 49,6% de l'ensemble des personnes enquêtées appartiennent à la communauté non universitaire. Cette population est composée de 26 parents d'étudiants (femmes : 42%, hommes : 58%), de 30 anciens diplômés de l'Université de Lubumbashi et des Instituts supérieurs (femmes : 23%, hommes : 77%) – ils sont désignés dans les tableaux comme « diplômés » – et de 12 employeurs tous des hommes représentants des grandes, moyennes et petites entreprises publiques et privées. Ces dernières sont, entre autres, la Société générale des carrières et des mines (Gécamines), la Société nationale des Chemins de fer du congolais (SNCC), la

Direction générale des recettes administratives, judiciaires et domaniales DGRAD, la Direction générale des migrations (DGM), la Brasseries, la société de transport Sotrac. Notre ambition était de tenter de couvrir aussi bien toute la communauté universitaire que la communauté extra-universitaire concernée par le problème de l'université. Le colloque organisé du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2003 a complété les résultats de l'enquête.

Nous avons procédé en trois étapes :

- 1) La collecte de récits autobiographiques relatifs à la période récente auprès de personnes qui ont joué un rôle dans les événements des années 1990 à l'Université de Lubumbashi, surtout les recteurs honoraires Kilanga et Kakoma, quelques doyens, professeurs et quelques étudiants actifs alors dans la vie étudiante.
- 2) La collecte de récits autobiographiques relatifs à la période récente auprès de personnes qui ne faisaient pas partie de l'Université. Nous leur avons demandé de comparer dans ce cadre la situation de l'Université à la situation observée ailleurs, d'apprécier le rôle et la situation de l'Université par rapport à d'autres institutions, de dire ce qu'elles attendaient de l'Université, etc.
- 3) L'enquête par questionnaire sur la situation actuelle de l'université, les attentes à son égard et l'appréciation de son rôle auprès d'un échantillon situé à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution.

## **B. OBJECTIFS**

L'objectif de l'enquête est de parvenir à établir un bilan de l'institution universitaire à partir des années 1990 jusqu'à nos jours. Dans la lutte pour le développement du Congo, l'Enseignement supérieur et universitaire en général et l'Université de Lubumbashi en particulier ont toujours été invités à donner leur contribution dans tous les secteurs de la vie. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le changement opéré dans les objectifs et les missions qui leur ont été confiés par les différents régimes politiques qui se sont succédé depuis la période coloniale. Depuis une dizaine d'années, l'Université congolaise vit en marge

de la société et des besoins de cette dernière. Elle a donc été victime aussi bien dans son fonctionnement que dans ses structures et son organisation de toutes les transformations politiques et sociales qu'ont connues la République Démocratique du Congo en général et la province du Katanga en particulier. Ces contre-coups de l'environnement ont fortement atteint l'équilibre interne de l'Université dans tous ses contours.

Si l'Université veut redevenir vraiment une institution au service de la nation en général et de son hinterland en particulier, elle doit avant tout être revalorisée et mettre un terme à la situation désastreuse qui est la sienne actuellement. Étant donné ses objectifs premiers et fondamentaux, à savoir l'enseignement et la recherche, c'est-à-dire la formation des cadres les plus qualifiés pour le développement du pays, l'Université de Lubumbashi se doit d'abord de se remettre en question, d'opérer une sorte d'examen introspectif.

## **C. LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO<sup>1</sup>**

Sur le plan de l'organisation générale, l'enseignement supérieur et universitaire fonctionne sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la Recherche scientifique (ESURS). Il est administré par trois Conseils d'Administration. Le premier s'occupe de toutes les trois Universités officielles (CAU), le deuxième et le troisième, respectivement de tous les Instituts supérieurs pédagogiques (CA-ISP) et de tous les Instituts supérieurs techniques officiels (CA-IST). Les Universités officielles et les Instituts supérieurs sont régis par des textes légaux, notamment les décisions, les ordonnances-lois, les ordonnances, les arrêtés ministériels, les décisions des Conseils

---

<sup>1</sup> Nous nous sommes inspirés de la communication de Julien Kilanga Musinde, « Organisation et gestion de l'Université », communication présentée au colloque sur « le rôle social de l'Université », Lubumbashi, 1-3 juillet 2003; *Organisation de l'Enseignement supérieur et universitaire au Zaïre, 1985-1986*, République du Zaïre, Département de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de la Recherche Scientifique, Commission permanente des études, Kinshasa, juin 1986.

d'Administration, les décisions rectorales et les instructions académiques.

Il existe en République démocratique du Congo trois Universités officielles (Université de Kinshasa, Université de Kisangani et Université de Lubumbashi) et un Institut facultaire des Sciences agronomiques de Yangambi; plusieurs Instituts supérieurs techniques (IST) et pédagogiques (ISP). Alors qu'auparavant les Universités de Kinshasa et de Kisangani étaient des institutions privées, respectivement catholique et protestante, l'Université de Lubumbashi est la seule institution officielle du pays qui jouit depuis sa création du statut public. À côté de ces établissements d'enseignement supérieur et universitaire officiels, il existe, de nos jours, d'autres universités et instituts supérieurs privés.

Sur le plan administratif, les organes de consultation et de décision de l'Université sont les différents conseils et services auxquels sont rattachés les membres du Comité de Gestion. Ces organes sont les suivants :

- Le Conseil de l'Université constitué de tous les secteurs d'activités vitaux.
- Le Comité de Gestion, c'est l'organe d'exécution des décisions prises à l'échelle supérieure. Il est composé du Rectorat qui est un organe chargé de la supervision, de la coordination et du contrôle de l'ensemble des activités de l'université (y appartiennent le cabinet, les services juridiques, la planification, la communication sociale et la coopération); des Secrétariats généraux académique et administratif (qui s'occupent du personnel, de la maintenance et l'entretien et des œuvres estudiantines); de l'Administration du Budget (qui s'occupe des finances, du patrimoine et des unités de production).
- Les Conseils de Faculté, de Bibliothèque et des Cliniques universitaires.
- Les Conseils de Département.

Sur le plan académique, les universités congolaises officielles organisent les études en trois cycles. Le premier cycle comprend trois années d'études et conduit au diplôme de gradué. Cependant en Faculté polytechnique, l'entrée en première année

de graduat nécessite une réussite en année préparatoire dénommée prépolytechnique.

Le deuxième cycle comporte deux années d'études et donne accès au diplôme de licencié ou d'ingénieur, toutefois, en Faculté de Médecine vétérinaire et de Médecine, le deuxième cycle est de trois années et aboutit au diplôme de docteur en médecine vétérinaire et à celui de médecine, chirurgie et accouchement.

Au niveau du troisième cycle, il est prévu un programme de Diplôme d'Études supérieures (DES) de deux ans comprenant les cours et séminaires ainsi que la présentation d'une dissertation. La réussite à ce programme permet de présenter une thèse de doctorat.

Les études organisées à l'Université de Lubumbashi offrent aux jeunes Congolais des possibilités nombreuses et variées de formation. L'Université de Lubumbashi compte dix Facultés et trois Écoles et Instituts. Il s'agit des Facultés des Lettres, des Sciences sociales, politiques et administratives, des Sciences économiques, des Sciences, de Médecine humaine, de Médecine vétérinaire, de Droit, d'Agronomie, de Polytechnique et de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, ainsi que de l'Institut supérieur des Techniques médicales (ISTM), de l'École supérieure d'Ingénieurs industriels (ESI) et de l'École supérieure de Commerce (ESC). Des extensions situées de Kabinda et Mbujimayi dans la province du Kasai Oriental, de Kindu dans la province de Maniema et, de Kamina, Kolwezi, Likasi et Kasumbalesa dans la province du Katanga complètent le réseau universitaire.

La communauté universitaire est composée de trois couches importantes : le personnel académique et scientifique (environ 800 personnes), le personnel administratif, technique et paramédical (environ 1 100 personnes) et les étudiantes et étudiants dont les effectifs, à la fin de l'année académique 2001-2002 s'élevaient à quelque 25 000 personnes contre 19 000 en 2002-2003 et dont 15 000 inscrits pour le seul campus de Lubumbashi et 4 000 pour les extensions de l'Université de Lubumbashi.

# I. RÉSULTATS DE NOS ENQUÊTES

## A. APERÇU HISTORIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI

Le décret royal du 26 octobre 1955 créa l'Université officielle du Congo belge et du Rwanda-Urundi. Cette institution ouvrit ses portes le 11 novembre 1956. Les objectifs assignés à cette institution furent de dispenser un haut enseignement devant préparer la jeunesse à certaines professions pratiques et développer la recherche scientifique, faire progresser et diffuser la culture. Elle devait former et orienter en même temps que les Européens, l'élite des populations autochtones, leur permettant de créer les conditions d'existence d'une société fraternelle<sup>2</sup>.

L'Université coloniale de Lubumbashi, une alternative de l'Université confessionnelle de Kinshasa (Lovanium), avait la mission d'assurer la reproduction de la société des colons d'abord et ensuite, à compte-gouttes, celle d'une infime fraction d'Africains rompus à l'exercice intellectuel, ayant franchis de multiples examens sélectifs. Son vrai rôle, conforme à la vision du monde du colonisateur, était de former des cadres blancs pouvant travailler dans cette partie de la colonie qu'ils comptaient transformer en colonie de peuplement à l'instar de ce que les Anglo-Saxons avaient fait de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. Il faut aussi reconnaître que le désir des entreprises coloniales était de remplacer, dans certains services, les cadres blancs qui coûtaient très cher par des auxiliaires noirs. Depuis sa création, l'Université officielle du Congo belge et du Rwanda-Urundi avait une double mission locale à remplir, celle d'abord de satisfaire les besoins (en agents spécialisés et techniciens) des entreprises naissantes et en pleine expansion et, ensuite, celle de

---

<sup>2</sup> *Histoire d'une vie – Campus de Lubumbashi, 1955-1979. De l'UOC à l'UNAZA*, Lubumbashi, s.d., p. 3.

servir les intérêts des colons qui prônaient un développement séparé du Katanga du reste de la colonie.

Avec l'accession du pays à l'indépendance et surtout avec la sécession katangaise, l'Université fut débaptisée et rebaptisée Université de l'État à Élisabethville par ordonnance n° 800/162 du 14 septembre 1960 relatif au statut de la nouvelle institution universitaire. Le gouvernement de l'État indépendant du Katanga la voulait authentiquement katangaise. Comme pendant la période coloniale, l'Université de l'État à Élisabethville dépendait, sur le plan académique, des universités belges (Liège et Gand). Mais, contrairement aux vieilles universités européennes tournées vers la recherche pure, le gouvernement du Katanga voulait, compte tenu des exigences du moment, transformer la jeune Université de l'État à Élisabethville en une école technique et professionnelle immédiatement rentable<sup>3</sup>. L'idéal était de former des cadres qui devaient être les plus qualifiés, les plus nombreux possible pour couvrir les besoins immédiats dans tous les secteurs de la vie katangaise. L'organe suprême de l'Université de l'État à Élisabethville, le Conseil supérieur, était composé, entre autres, du ministre de l'éducation du Katanga (président), du directeur de l'Union Minière du Haut-Katanga et du représentant du Comité spécial du Katanga (CSK). C'est un signe de la vitalité de la collaboration entre l'Université de l'État à Élisabethville, le gouvernement katangais et les milieux économiques katangais.

En janvier 1963, la sécession katangaise prit fin, le Katanga réintégra le Congo et l'Université de l'État à Élisabethville prit le nom de l'Université officielle du Congo.

En 1971, sous le régime Mobutu, tous les établissements d'enseignement supérieur et universitaire furent, aux termes de l'ordonnance présidentielle n° 71/075 du 6 août 1971, fusionnés en une seule institution appelée Université nationale du Zaïre (UNAZA) avec trois campus : Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi. Officiellement, le régime du président Mobutu voulait rompre avec l'héritage colonial et créer un type d'homme nouveau compatible avec la révolution zaïroise « authentique ».

La réforme de l'enseignement en général et supérieur et universitaire en particulier répondait au souci du pouvoir en place

---

<sup>3</sup> J. Frenkiel, « Liminaire », dans *Publications de l'Université de l'État à Élisabethville*, vol. I, Élisabethville, juillet 1961, p. 5.

de résoudre les problèmes que posait la société congolaise en pleine mutation et surtout de disposer des intellectuels révolutionnaires « authentiques », engagés, dévoués et acquis à la cause du système politique en place, militants convaincus et convaincants.

En fait, la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire est intervenue après les incidents des étudiants de l'Université Lovanium de Kinshasa de 1969 et de 1971 qui contestaient le système politique en place et après leur enrôlement au sein de l'armée nationale congolaise. Cette réforme avait un fond plus politique que vraiment culturel dans la mesure où le gouvernement voulait avoir une mainmise effective sur l'enseignement supérieur et universitaire dont le contrôle lui échappait jusqu'alors. La réforme lui permettait donc à la fois de se débarrasser des éléments contestataires ou antirévolutionnaires et de rendre ainsi loyale la ville de Kinshasa<sup>4</sup>.

En même temps, le régime de Mobutu voulait mettre un terme au système d'enseignement linéaire, héritage colonial. En effet, avant cette réforme, les écoles primaires et secondaires étaient considérées comme des étapes d'un processus menant nécessairement à l'université. Le caractère général des connaissances transmises à l'élève et à l'étudiant rendait ces derniers inutiles à la société tant qu'ils n'avaient pas terminé leurs études et obtenu leur diplôme universitaire. La professionnalisation de l'enseignement secondaire, supérieur et universitaire s'imposait alors. Au Katanga, le système de professionnalisation renforçait les liens entre l'Université de Lubumbashi et les milieux industriels et miniers locaux. En effet, la fusion des Facultés polytechniques et des Sciences, par exemple, a concentré dans la ville cuprifère tous les enseignements de génie minier. La Faculté polytechnique, grâce à ses Départements de Chimie industrielle, de Métallurgie et d'Exploitation des mines, alimentait les industries minières en personnels qualifiés (ingénieurs civils chimistes, métallurgistes et des mines) tandis que la Faculté des Sciences, spécialement le Département de Géologie, leur livrait des géologues destinés à la fois au Département géologique et aux missions de sondage de la Gécamines. L'engagement des finalistes de l'Université augmentait progressivement le taux d'africanisation des cadres dans les différentes entreprises locales.

---

<sup>4</sup> Ngoma Binda, « Faut-il privatiser les universités officielles du Zaïre? », in *Zaïre-Afrique*, n° 288, CEPAS, octobre 1994, p. 497.

Dix ans plus tard, en 1981, le régime de Mobutu décida une nouvelle réforme de l'enseignement supérieur et universitaire. Officiellement, si le président Mobutu se séparait de la structure de l'UNAZA, c'était à cause de sa mauvaise gestion et de son importante bureaucratie qui résultaient de la réforme précédente. À l'issue de la promulgation de l'ordonnance présidentielle n° 81/143 du 3 octobre 1981, il fut décidé de revenir à une certaine autonomie au niveau des universités et des instituts supérieurs pédagogiques et techniques. Dans ce contexte, les trois campus devinrent des universités autonomes ayant chacune leurs comités de gestion propres, mais gérées par le même Conseil d'Administration. C'est donc en 1981 que le campus de Lubumbashi devint l'Université de Lubumbashi. La mission dévolue à cette dernière fut triple :

Assurer la formation des cadres de conception dans les domaines les plus divers de la vie nationale. À ce titre, elle dispense des enseignements inscrits à ses programmes de manière à favoriser l'éclosion des idées neuves et le développement des aptitudes professionnelles.

Organiser la recherche scientifique fondamentale et appliquée orientée vers la solution des problèmes spécifiques du Zaïre, compte tenu néanmoins de l'évolution de la Science, des techniques et de la technologie dans le monde.

De ces missions se dégage un corollaire : la prise de conscience de notre Université de la nécessité de s'ouvrir au milieu qui la génère pour s'y rendre utile. Elle contribue ainsi, non seulement à l'effort de développement de sa micro-société, mais aussi et, par là, à l'édification de la nation tout entière<sup>5</sup>.

## **B. L'UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI DANS LA TOURMENTE DES ANNÉES 1990**

### ***1. L'Université congolaise : du haut lieu de savoir à l'espace contestataire***

Les études universitaires sont d'une grande importance pour la société. Elles permettent la formation de l'élite dans le déve-

---

<sup>5</sup> *Le Guide de l'Étudiant*, Presses Universitaires de Lubumbashi, Lubumbashi, 1989, p. 7.

loppement du pays. L'Université entreprend aussi des recherches dont les résultats peuvent servir à répondre aux besoins de la société. Le rôle de l'Université est donc incontournable dans le processus du développement d'une société, d'un pays. À partir de ces deux principales activités, il est clair de constater que l'Université offre une des voies, une des stratégies pour accéder au développement.

Selon Ilunga Kabongo, « dire la vérité, éclairer le pouvoir et le peuple, la nation sur son passé, son présent et son avenir, influencer à temps sur les mécanismes régulateurs de la société en vue d'assurer à cette dernière une survie valable et un développement »<sup>6</sup>, c'est la raison d'être des investissements colossaux dont cette institution a bénéficié. Ces investissements relèvent de ressources humaines, de matériels et de moyens financiers qui lui ont été octroyés depuis sa création, pendant la période coloniale, jusqu'à la fin des années 1970.

En 1969, les étudiants de l'Université Lovanium (actuelle Université de Kinshasa), mécontents de la détérioration de leurs conditions de vie, organisèrent une marche de protestation pacifique. Les militaires intervinrent et on déplora des morts dans les rangs des manifestants. La situation se détériora davantage en 1971, lors de la commémoration du deuxième anniversaire des victimes de juin 1969. À partir de ce moment, l'Université congolaise fut considérée par le régime de Mobutu comme un espace contestataire. Il fallait donc la déstructurer et la restructurer à son goût, la détourner de sa mission, la politiser. Mobutu décida la fusion des trois universités en une seule qu'il appela Université nationale du Zaïre (UNAZA). Les étudiants continuaient cependant à bénéficier de la bourse d'étude, de la restauration et du transport. Un coup d'œil dans le passé nous permettra d'évaluer les conditions de vie des étudiants avant les années 1990. Écoutons cette enseignante nous donner ses impressions sur la bourse et la restauration :

---

<sup>6</sup> Ilunga Kabongo, « Pouvoir et responsabilité du professeur d'université », cité par Sabakinu Kivilu, « Le processus d'émergence d'une nouvelle conscience politique et sociale au sein du corps professoral de l'Université de Kinshasa », dans Sabakinu Kivilu (dir.), *Élites et Démocratie en République démocratique du Congo*, Presses de l'Université de Kinshasa, Kinshasa, 2000, p. 112.

« En entrant en premier graduat (1979-1980), j'étais boursière (75 zaïres). Les frais de minerval<sup>7</sup> ainsi que les frais de loyer étaient retenus à la source (bourse) jusqu'en 1982. Les cartes pour le restaurant nous étaient d'abord données gratuitement jusqu'en 1982, puis moyennant un montant mensuel de 30 zaïres à partir de 1983 [...] pendant qu'on recevait 150 zaïres pour la bourse ou mieux, 100 zaïres, parce qu'on nous retenait 50 zaïres de minerval. Avec les 100 zaïres qui nous restaient, nous payions la carte de restaurant à 30 zaïres, le loyer à 6 zaïres par mois et on restait ainsi avec 64 zaïres comme argent de poche et cela en tant qu'interne [...] Ce qui me fait réfléchir, c'est le fait que nous ayons été la dernière promotion à bénéficier et de la bourse et de la restauration (1983-1984). Ça me fait toujours très mal lorsque je vois maintenant les étudiants se trasser pour le minerval, le loyer et pour la nourriture. »

La bourse, la restauration et le transport furent supprimés au début des années 1980. Cette période coïncide avec le début de la crise économique déjà amorcée depuis l'inauguration de la politique improductive de zaïrianisation en novembre 1973. Cette période connaît d'abord la chute du cours du cuivre, ensuite, la Gécamines, principale pourvoyeuse du pays en devises fortes connaît des difficultés d'approvisionnement suite à la détérioration de la structure économique du Congo et à la fermeture de la voie de Lobito. Cette politique a aussi découragé les investisseurs étrangers. En outre, en 1977 et en 1978, le Congo fut secouru par les deux guerres du Shaba. En 1979, la production du cuivre enregistra une chute vertigineuse. Cette situation économique catastrophique qui n'avait pas pu faire atteindre au président Mobutu son « plan 80 » avait sûrement pesé dans la décision du gouvernement de mettre fin aux trois « B », c'est-à-dire la restauration (bouffe), la bourse et le transport des étudiants (bus). Mais, bien avant la détérioration de l'économie congolaise, le président Mobutu, qui n'avait pas pardonné aux étudiants les injures proférées contre lui, avait promis de leur réserver une surprise fâcheuse.

« Après les manifestations du 4 juin 1971 à Kinshasa, déclare un enquêté, manifestations qui avaient poussé le président Mobutu à envoyer un grand nombre d'étudiants à l'armée, et, après qu'il a créé l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA), en fusionnant les trois universités et en les soumettant à un rectorat unique, celui-ci vint prononcer un discours à la commune Kenya, au stade qui portait son nom. Dans ce discours, le Président Mobutu dressa la population contre les étudiants en lui disant : "C'est vous qui

---

<sup>7</sup> Frais de scolarité (NDE).

payez l'impôt et ce sont ces étudiants qui s'amuse avec et pourtant vous ne vivez pas comme eux. Comme ils sont incorrigibles, il faut les punir. Je sais que même celui qui viendra après moi aura chaud avec ces jeunes gens. Comme ils sont ingrats, je vais supprimer tous les avantages dont ils bénéficient au cours de leurs études." C'est ainsi que petit à petit certains avantages disparaurent. »

Il s'agit, selon ce témoignage également, de la bourse, de la restauration et du transport des étudiants ou les trois « B » mentionnés plus haut.

À partir des années 1980, les étudiants devaient financer eux-mêmes leurs études en payant le minerval. Au début des années 1990, les frais étaient fixés de commun accord entre les représentants des étudiants, les membres du comité de gestion et les représentants des syndicats des enseignants et des administratifs. Nous allons maintenant décrire la longue période caractérisée par un processus de destruction et de sape de l'espace de savoir qui commence dans les années 1980.

## **2. *La réduction des moyens du développement de l'Université de Lubumbashi***

Les conditions de vie des enseignants comme celles de tous les fonctionnaires et agents de l'État ont commencé à se dégrader à partir des années 1980, conséquence à la fois de la négligence dont témoigne le pouvoir de Mobutu à l'égard de l'enseignement et sans doute de la crise économique provoquée par la politique de zaïrianisation inaugurée en novembre 1973. L'enseignement ne fut-il pas considéré comme la cinquième roue d'une voiture? En effet, c'est ainsi que le président Mobutu s'était exclamé dans son discours du 4 février 1981 : « Il n'y a pas que l'Université qui permet la réussite de l'homme dans la vie ». Cette attitude du président Mobutu montre suffisamment le peu de place qu'occupait l'enseignement dans la mentalité des dirigeants de la deuxième République. Mobutu ne regrettait-il pas, lors de son discours prononcé le 24 juin 1989 à Kinkole, la part importante du budget consacré à l'enseignement supérieur et universitaire qui, selon lui, ne rapportait pas grand-chose sur le plan national!<sup>8</sup> D'ailleurs, au fil du temps, ce n'est plus le diplôme universitaire qui garantissait l'emploi et le bien-être du Zaïrois, mais le degré de son militan-

---

<sup>8</sup> Urbain Masikini Mukwamur, *L'Évolution des salaires du personnel de l'Université de Lubumbashi, 1971-1990*, mémoire de licence en histoire, Université de Lubumbashi, Lubumbashi, 1994, p. 63.

tisme, de son attachement ou, mieux, de son dévouement au parti-État, le Mouvement populaire de la Révolution.

À partir des années 1980, l'État n'accorde plus les moyens de sa politique à l'enseignement supérieur et universitaire en général et à l'Université de Lubumbashi en particulier. L'Université congolaise continua à s'enliser dans la pauvreté. Sa descente aux enfers était une évidence. L'infime proportion des crédits versés par rapport aux crédits sollicités illustre parfaitement la situation :

Crédits 1985 :

Sollicités : 39 763 828 zaïres  
Accordés : 9 637 794 zaïres (24,2%)  
Versés : 5 547 110 zaïres, soit 14% du montant sollicité et 57,6% du montant accordé.

Crédits 1986 :

Sollicités : 116 497 499 zaïres  
Accordés : 9 637 794 zaïres (8,3%)  
Versés : 5 622 043 zaïres, soit 4,8% du montant sollicité et 58,3% du montant accordé.

Crédits 1987 :

Sollicités : 103 998 149 zaïres  
Accordés : 21 110 628 zaïres (20,3%)  
Versés : 9 485 749 zaïres, soit 9,1% du montant sollicité et 44,9% du montant accordé.

Crédits 1988

Sollicités : 141 804 457 zaïres  
Accordés : 15 199 652 zaïres (10,7%)  
Versés : 4 496 448 zaïres, soit 3,2% du montant sollicité et 29,6% du montant accordé.

Crédits 1989 :

Sollicités : 311 949 722 zaïres  
Accordés : 21 630 003 zaïres (6,9%)  
Versés : 18 158 193 zaïres, soit 5,8% du montant sollicité et 83,9% du montant accordé.

Crédits 1990 :

Sollicités : 363 494 034 zaïres  
Accordés : 138 119 004 zaïres (38%)  
Versés : 16 777 913 zaïres, soit 4,6% du montant sollicité et 12,1% du montant accordé<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Julien Kilanga Musinde, *La Main de la tradition. L'Homme, le Destin, l'Université*, CIRIADA, Lubumbashi, 2002, p. 16.

Une simple opération mathématique nous permet de constater que, de 1985 à 1990, les frais de fonctionnement et d'investissement versés par le gouvernement à l'Université de Lubumbashi ont été dérisoires dans la mesure où ils n'ont jamais dépassé les 14% des montants sollicités par cette institution d'enseignement. Leurs proportions ont varié entre 3,2% en 1989 et 14% en 1985. Après 1990, l'Université de Lubumbashi ne reçoit plus les frais de fonctionnement et d'investissement. Elle était condamnée. Elle dut cependant se résoudre à se contenter des frais de scolarité payés par les étudiants.

### **3. La clochardisation de l'enseignant**

La clochardisation de l'enseignant et de l'étudiant constitue un des aspects d'un long processus de destruction lente et progressive de l'espace du savoir par le pouvoir politique. Aux travaux de sape du pouvoir s'ajoute la crise économique amorcée en novembre 1973 et accentuée au cours des années 1990 par la longue transition politique conflictuelle et sanglante. La conjugaison de ces facteurs politique et économique a provoqué la dégradation des conditions de vie des enseignants. Le salaire était non seulement irrégulier et insuffisant, mais aussi le pouvoir d'achat s'amenuisait du jour au lendemain.

La création en avril 1991 du syndicat des enseignants et des administratifs se situe dans le cadre de la mise sur pied des stratégies de réhabilitation de la fonction enseignante et, partant, de lutte contre la clochardisation.

Fort de cet esprit professoral, les enseignants conditionnèrent l'organisation de la deuxième session des examens 1990-1991 au paiement d'un salaire minimal pour les mois de juillet, août et septembre 1991 dont le montant variait entre 500 USD pour l'assistant (premier mandant) et 1000 USD pour le professeur ordinaire<sup>10</sup>. Ils n'eurent que des miettes. Mais la session se déroula tant bien que mal. Face au non-respect par le gouvernement des accords signés, les professeurs prirent les parents des étudiants à témoin à travers cette lettre publiée dans le journal *Mukuba* :

« Chers Parents, [...] En effet, vous êtes en droit de savoir que nos étudiants, vos chers enfants, vivent dans l'incertitude totale du lendemain et dans une tourmente qui ne saurait laisser indifférents

---

<sup>10</sup> Julien Kilanga Musinde, *La Main... op. cit.*, p. 81.

que des hommes sans cœur. Vous êtes également sans ignorer que les conditions de vie et de travail de l'enseignant n'ont fait que s'empirer (sic). Devant pareille situation, on ne peut plus inhumaine, les enseignants responsables auxquels vous avez confié vos enfants ne peuvent continuer de se taire. Aussi, l'Association des Membres du Corps académique et scientifique de l'Université de Lubumbashi (ACASUL) estime de son devoir de vous tenir pleinement informés des faits qui risquent de déboucher sur une catastrophe intellectuelle et sociale. Depuis deux ans, nous avons engagé des négociations avec le Gouvernement pour l'amélioration des salaires des Professeurs et des conditions générales de travail à l'Université. Ces négociations avaient abouti à un accord signé conjointement en date du 11 juin 1991 par le Comité de Suivi des Professeurs et le Gouvernement. Le salaire minimum fixé par cet accord n'étant pas entré en application, l'ACASUL a décrété, en date du 2 septembre 1991, une grève à durée illimitée. Pour des raisons sociales, l'ACASUL avait toutefois décidé unilatéralement de suspendre cette grève pour permettre aux étudiants de passer la deuxième session de l'année problématique 1989-1990. Malgré ce geste de bonne volonté, le salaire minimum n'a pas été appliqué jusqu'au 1<sup>er</sup> février 1992 où le Premier Ministre Nguz annonçait solennellement, au Stade Mobutu de Lubumbashi, la mise en application d'un autre nouveau taux de salaire. Là, encore, cet autre nouveau barème n'a jamais été appliqué; ce qui fait qu'à ce jour le salaire le plus élevé à l'Université, c'est-à-dire celui du Professeur le plus gradé et le plus ancien, représente environ le quart de celui d'un huissier à la Présidence de la République. Pis encore, ce salaire de misère n'est même pas payé depuis quatre mois. Contraints par ces attitudes irresponsables du Gouvernement, les Professeurs de l'UNILU sont repartis en grève. Cependant, vous aurez constaté que quelques enseignements seulement se donnent. C'est dire que la plupart des étudiants payent inutilement chaque jour des frais de transport pour aller se chauffer au soleil devant les auditoires. Et le moins qu'on puisse dire est que certains enseignements dispensés sont entachés d'irrégularités notoires parmi lesquelles : l'obligation faite aux étudiants d'acheter auprès de ces enseignants et à des prix exorbitants des feuilles d'interrogations sans lesquelles ils ne sauraient participer à ces dernières; la mise en place d'un système de préceptorat par certains enseignants qui en font supporter les frais par les étudiants; le conditionnement de la participation aux travaux pratiques, interrogations et/ ou examens au versement d'un montant pour payer un cours polycopié (syllabus); des cours dispensés et terminés avant l'inscription de nouveaux diplômés (cas des 1<sup>ères</sup> années) ou le retour de la majorité d'étudiants (classes terminales). [...]

Chers Parents, notre souci en vous adressant cette lettre est de vous prévenir. Nous Professeurs, Chefs de travaux et Assistants regroupés dans l'ACASUL, conscients de la noblesse de notre profession, disons NON à la médiocrité. Nous réclavons le rétablis-

sement des conditions saines pour assurer un enseignement de qualité à nos étudiants »<sup>11</sup>.

Cette lettre adressée aux parents des étudiants est riche en informations. Elle montre déjà que les enseignants se rendent compte de la médiocrité de leur salaire, que le gouvernement ne respecte pas la parole donnée, que l'on assiste déjà au début des enseignements bâclés, de la corruption et de toutes sortes de tracasseries dont les étudiants sont victimes de la part de certains enseignants. Cette lettre sensibilise aussi les parents et augure de ce que l'on appelle abusivement « frais d'intervention ponctuelle » des parents.

Cette lettre est, enfin, un indicateur de l'aggravation de la crise qui s'approfondit dans le secteur de l'enseignement congolais en général et supérieur et universitaire lushois en particulier.

Au cours de l'année 1993, la banque du Zaïre mit en circulation de nouvelles coupures de 5 000 000 de zaïres. Ces billets, démonétisés par le gouvernement d'opposition de Étienne Tshisekedi, furent refusés dans toutes les provinces du pays à l'exception de la province du Katanga. Il faut cependant savoir que, fait curieux, un billet de 5 000 000 zaïres avait, au Katanga, la même valeur qu'un billet de 1 000 000 zaïres<sup>12</sup>. Cela fait que les fonctionnaires de l'État en général et les enseignants de l'Université de Lubumbashi en particulier gagnaient un salaire mensuel égal au cinquième de ce que percevaient leurs collègues des autres provinces.

Le salaire mensuel d'un professeur ordinaire de l'Université de Lubumbashi est passé de 400 000 zaïres en 1990 (303,83 USD au taux officiel moyen en 1990) à environ 3 000 000 de nouveaux zaïres (25 USD) à la fin de l'année 1996 et à 19,35 USD au début de l'année 1997. Du mois de novembre 1999 jusqu'à la fin de nos enquêtes (en mars 2003), le salaire du professeur ordinaire est passé de 59,09 USD (1 625,00 FC) en 1999 à 25,33 USD (4 322,50 FC) en novembre 2000, à 20,46 USD (6 108,00 FC) en 2001 et à 40,06 USD (16 824,50 FC)<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> « Lettres des profs/UNILU : Le salaire d'un professeur d'université représente à peine le quart de celui d'un huissier à la présidence », *Mukuba*, le 16 juin 1992, p. 7.

<sup>12</sup> Au marché, les deux coupures de banque de 1 000 000 zaïres et de 5 000 000 zaïres avaient le même pouvoir d'achat.

<sup>13</sup> Les quatre tableaux suivants donnent toute la situation détaillée pour toutes les catégories d'enseignants :

Si nous savons que le prix d'un sac de farine de maïs de 50 kg, aliment de base de la population de Lubumbashi, coûte 8 500 francs congolais (20,24 USD), on comprend bien que les assistants et chargés de pratiques professionnelles ont un salaire mensuel inférieur au prix d'un sac de farine de maïs de 50 kg, soit respectivement l'équivalent de 48 kg, 44 kg et 26,5 kg de farine de maïs. Les professeurs et chefs de travaux ont un salaire mensuel égal respectivement à 99 kg, 90,5 kg, 87 kg et 65,5 kg de farine de maïs. Cela se passe de tout commentaire.

---

Barèmes des enseignants de l'UNILU en novembre 1999 :

Grade	Rémunération .....	Tx = 27,50 FC
Professeur ordinaire	1 625,00 FC .....	59,09
Professeur	1 250,00 FC .....	45,45
Professeur associé	750,00 FC .....	27,27
Chef de travaux	500,00 FC .....	18,18
Assistant deuxième mandat	412,00 FC .....	14,98
Assistant premier mandat	412,00 FC .....	14,98
Chargé de pratique professionnelle	360,00 FC .....	13,09

Barèmes des enseignants de l'UNILU en novembre 2000 :

Grade	Rémunération .....	Tx= 170,60 FC
Professeur ordinaire	4 322,50 FC .....	25,33
Professeur	3 325,00 FC .....	19,49
Professeur Associé	2 660,00 FC .....	15,59
Chef de Travaux	1 740,00 FC .....	10,20
Assistant 2 <sup>e</sup> mandat	1 503,75 FC .....	8,81
Assistant 1 <sup>er</sup> mandat	1 392,50 FC .....	7,79
Chargé de pratique professionnelle	1 218,75 FC .....	7,14

Barèmes des enseignants de l'UNILU en 2001 :

Grade	Rémunération .....	Tx= 298,50 FC
Professeur ordinaire	6 108,00 FC .....	20,46
Professeur	5 586,00 FC .....	18,71
Professeur associé	5 386,00 FC .....	18,04
Chef de travaux	4 788,00 FC .....	16,04
Assistant deuxième mandat	3 511,00 FC .....	11,76
Assistant premier mandat	3 192,00 FC .....	10,69
Chargé de pratique professionnelle	2 527,00 FC .....	8,47

Barèmes des enseignants de l'UNILU depuis avril 2002 :

Grade	Rémunération .....	Tx= 420,00 FC
Professeur ordinaire	16 824, 50FC .....	40,06
Professeur	15 361, 50 FC .....	36,58
Professeur associé	14 811, 50 FC .....	35,27
Chef de travaux	11 172,00 FC .....	26,60
Assistant deuxième mandat	8 192, 33 FC .....	19,51
Assistant premier mandat	7 448,00 FC .....	17,73
Chargé de pratiques professionnelles	4 488,75 FC .....	10,69

Source : *Archives/traitement salaires personnel académique et scientifique*, Secrétariat général administratif, Division de traitement, Université de Lubumbashi, Lubumbashi, avril 2002.

Il appert que les enseignants ne reçoivent plus un salaire digne de leur beau métier. Les conditions de vie les démotivent professionnellement puisqu'elles ne leur permettent pas de vivre décemment, d'enrichir et d'actualiser leur bibliothèque personnelle ni d'entreprendre des recherches sur terrain, de s'épanouir intellectuellement et d'offrir le meilleur d'eux-mêmes à l'élite congolaise de demain. Le fait que ce salaire soit si modique a une incidence négative sur la formation de l'élite intellectuelle congolaise, l'espoir du Congo de demain!<sup>14</sup>.

La rémunération accordée aux enseignants traduit l'importance de la place que ces derniers occupent dans la société. La plupart des enseignants se tournent plus vers leurs activités économiques informelles que vers les activités académiques pour assurer leur survie. Cette situation fait naître aussi des comportements néfastes observés chez certains enseignants comme la corruption, le trafic d'influence, les différentes tracasseries académiques (vente des syllabus, droit de participation à des interrogations ou à des travaux pratiques, etc.) et influe négativement sur la qualité des enseignements assurés et, partant, sur la valeur des produits finis que l'Université livre à la communauté.

L'institution des frais d'intervention ponctuelle<sup>15</sup> des parents (FIP) s'avère une autre tentative de lutte contre la clochardisation des enseignants au niveau tant de l'enseignement primaire, secondaire que supérieur et universitaire. Au cours de l'année académique 1993-1994, le Ministère de tutelle fixa le minerval à payer par les étudiants à 600 000 zaires par an. Mais la prime des enseignants ne fut payée que grâce au don provenant d'un comité de soutien composé des personnes privées et du président délégué général de la Gécamines-Exploitation et au don du prési-

---

<sup>14</sup> Lubo Kitenge, *La Modicité de salaire du personnel scientifique et académique et son incidence sur la formation de l'élite intellectuelle congolaise (Cas de l'Université de Lubumbashi)*, travail de fin de cycle en Sciences politiques et administratives, Université de Lubumbashi, Lubumbashi, 2001.

<sup>15</sup> Au cours des années 1990, l'État congolais était incapable de supporter seul la charge de l'éducation nationale. À cause de la même crise, les parents des élèves et étudiants ne pouvaient non plus supporter la charge. C'est dans ce contexte qu'un système de partenariat fut conclu entre l'État et les parents en vue de contribuer financièrement au bon fonctionnement de l'enseignement au Congo. À cette occasion fut institué le paiement des frais d'intervention ponctuelle par les parents des élèves et des étudiants. Actuellement, ces frais sont devenus mensuels et non plus ponctuels.

dent Mobutu de passage à Lubumbashi<sup>16</sup>. L'année 1994-1995 a été une année blanche partout au Congo. Les frais d'études furent fixés à 75 USD par le Ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire et de la Recherche scientifique pour l'année académique 1995-1996 et à 160 USD par an en 1996-1997. Après concertations entre les étudiants, les syndicats des enseignants et des administratifs, les frais furent réduits de 60 USD et fixés donc à 100 USD payables en cinq tranches. Mais, à l'avènement de l'Alliance des Forces démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), les étudiants remirent en question ce qui avait été collégialement décidé et exigèrent la réduction des frais de 50 USD. Les frais de scolarité annuels furent fixés à 60 USD pour 1997-1998, à 80 USD pour 1998-1999, à 80 USD pour 1999-2000, à 80 USD pour 2000-2001, à 50 USD pour 2001-2002 et, enfin, à 120 USD en 2002-2003 pour les promotions de recrutement et à 100 USD pour les promotions montantes. Ces sommes étaient à payer en trois tranches. La clé de répartition de ces frais varie d'une année à l'autre (frais de fonctionnement, prime des enseignants et prime du personnel administratif, technique et paramédical).

La prime mensuelle FIP ne résout pas tous les problèmes d'autant plus que non seulement les étudiants payent à compte goutte, mais aussi et surtout que le montant lui-même est dérisoire. La détérioration profonde des conditions de vie des professeurs et des étudiants assassine l'Université. C'est d'ailleurs l'opinion de l'écrasante majorité des personnes interrogées, comme en témoigne le premier tableau se rapportant à notre enquête menée auprès de la population concernée par la situation de l'université :

**Tableau 1 : « Comment évaluez-vous les conditions de vie des enseignants? »**

<i>Enquêtés</i>	<i>Médiocres</i>	<i>Bonnes</i>	<i>Total</i>
Diplômés	30	0	30
Étudiants adultes	12	2	14
Étudiants	21	1	22
Parents d'étudiant	26	0	26
Employeurs	12	0	12
Agents UNILU	8	0	8
Enseignants UNILU	19	0	19
Total :	128	3	131

<sup>16</sup> Julien Kilanga Musinde, *La Main... Op. cit.*, pp. 132-134.

Ce tableau se passe aussi de tout commentaire. 128 personnes enquêtées de 131, soit 97,7% trouvent que les conditions de vie des enseignants sont médiocres. 3 enquêtés étudiants (2,3%) les ont trouvées bonnes. Tout simplement parce que, selon les mots d'un enquêté,

« les enseignants disposent de téléphones cellulaires qui, pour être utilisés, exigent des dépenses mensuelles relativement importantes. Où alors trouvent-ils cet argent s'ils n'ont pas de bonnes conditions de vie? »

En fait, le téléphone, fixe ou portable, peut être considéré comme un indice de richesse, mais il n'en est pas un indice certain. Somme toute, tout le monde déplore les conditions de vie inhumaines des enseignants.

#### **4. Politisation de l'institution**

Comme nous venons de le signaler, la réforme de l'enseignement supérieur et universitaire est intervenue après les incidents des étudiants de l'Université Lovanium de Kinshasa de 1969 et de 1971 qui contestaient le système politique en place et après leur enrôlement au sein de l'armée nationale congolaise. Cette réforme avait un fond plus politique que vraiment culturel dans la mesure où le gouvernement voulait avoir une mainmise effective sur l'enseignement supérieur et universitaire dont le contrôle lui échappait jusqu'alors. La réforme lui permettait donc à la fois de se débarrasser des éléments contestataires ou « antirévolutionnaires » et de rendre ainsi dévouée à sa cause la ville de Kinshasa.

La politisation de l'enseignement supérieur et universitaire devint effective avec l'implantation, dans chaque institution de l'enseignement supérieur et universitaire en général et au campus de Lubumbashi en particulier, des structures du parti-État. Toutes les autorités académiques, à tous les niveaux, étaient devenues des représentants du parti-État, membres des comités sectionnaires ou sous-sectionnaires du parti, donc des militants convaincus.

Une structure de la Jeunesse du Mouvement populaire de la Révolution (JMPR) fut aussi installée parmi la population étudiante. Des brigades furent formées. Ce sont là les oreilles et les yeux du parti et du pouvoir au sein de la communauté universitaire. Écoutons le témoignage d'un ancien brigadier devenu enseignant à l'Université de Lubumbashi :

« La brigade estudiantine ou CADER/UNILU (Corps des Activistes pour la Défense de la Révolution) était constituée de quatre pelotons : le peloton d'intervention, le peloton d'information, le peloton de l'environnement et le peloton de la mobilisation.

Le peloton de l'intervention avait pour tâche d'appliquer des mesures de répression à l'encontre des étudiants récalcitrants, la saisie des biens volés, la prévention et la répression des troubles, etc. Le peloton de l'information se chargeait de véhiculer l'information au sein même de la brigade quant aux horaires de travail, de rassemblement, etc. Le peloton de l'environnement devait veiller à la salubrité des cités universitaires, obliger les étudiants, surtout ceux qui vendaient dans et devant les homes, à entretenir leur environnement. Le peloton de mobilisation avait une mission politique. C'est lui qui devait sensibiliser les étudiants à participer à toutes les manifestations à caractère politique telles que les marches de soutien ou de colère, les défilés, les rassemblements populaires, etc.

À la tête de chaque peloton se trouvait un chef de peloton assisté d'un chef de peloton adjoint et de trois chefs de sections. Un peloton comptait environ 16 membres en 1982 et environ 25 membres à partir de 1984. L'effectif global variait entre 100 et 120 éléments. À ce moment précis, le nombre total des étudiants, y compris les externes, n'excédait pas 6.000 étudiants.

À la tête de la brigade était installé un État-major composé de quatre membres : un commandant titulaire, un commandant adjoint, un administrateur et un coordinateur. Cette brigade se présentait comme une police du comité sous-sectionnaire de la JMPR. Ce comité était composé d'un dirigeant sous-sectionnaire de la JMPR, de son adjoint, des commissaires aux affaires académiques, aux finances, au sport, à la restauration, à la culture, à la propagande et à la mobilisation et du commandant à la brigade et de leurs adjoints.

Ce corps n'était pas éligible. Le poste de commandant était réservé aux Ngbandi<sup>17</sup> compte tenu du rôle de maintien de la sécurité que devait jouer cette équipe. Le seul ressortissant d'une autre province qui avait été désigné après contestation avait été piégé avec des cartons de boîtes de sardines dans l'intention de le salir et de l'écarter par la suite.

Le commandant avait le rang de commissaire mais jouissait d'une certaine autonomie par rapport aux commissaires du fait qu'il n'était pas élu et qu'il dirigeait une troupe. De plus, pour certains cas, il n'était pas obligé de passer par le comité sous-sectionnaire pour poser ses problèmes au bâtiment administratif central.

---

<sup>17</sup> Groupe ethnique loyal à Mobutu. (NDE)

Les étudiants, organisés en mutuelles provinciales et tribales, désignaient les candidats au sein de différentes sous-mutuelles et s'arrangeaient par cursus et présentaient un seul représentant de la province au comité sous-sectionnaire comme candidat président. À mon avis, les élections n'étaient qu'une mascarade car un ordre de succession était préétabli au niveau des cartels. (Le cartel Ouest regroupait toutes les mutuelles lingalaphones et, le cartel Est, les swahiliphones et les tshilubaphones). Une même province ne pouvait pas présenter un dirigeant deux années consécutives. Les postes de commissariat étaient distribués également sur quota provincial. À mon entrée dans la brigade, trois mois après je fus nommé chef de section du peloton de l'intervention à cause de mon engagement militant. Au bout d'une année, j'étais devenu chef du peloton d'intervention qui était considéré comme le fer de lance de la brigade et voici un des grands rôles.

Pendant les grandes vacances, les étudiants qui restaient sur le campus pillaient le mobilier de ceux qui allaient en vacance, soit pour leur besoin personnel, soit pour le besoin de leurs amis en déplacement. Ils pillaient les lits, les tablettes, les battants de grandes tôles, les portes vitrées du balcon, les portes en bois du couloir, les lamelles des fenêtres, ...

Une belle chambre devait avoir une belle porte au couloir, une porte vitrée au balcon, des lamelles aux fenêtres, un lit double (c'est-à-dire deux lits superposés l'un au dessus de l'autre permettant de gagner de l'espace dans la chambre et mettre les deux locataires à l'aise chacun sur son lit au lieu de partager un même lit simple.) Notons en passant que ce genre de lit était très recommandable pour prévenir des conflits entre les locataires. Souvent deux étudiants aux habitudes, cultures, manières, caractères différents étaient logés ensemble et obligés de partager un même lit. Soit l'un adorait la propreté au moment où l'autre n'en voyait pas l'importance, soit l'un prenait la bière et/ou fumait alors que l'autre dédaignait l'odeur de la boisson et de la cigarette. [...] Ce double lit servait donc à séparer les deux individus pour limiter les effets de la promiscuité. Il fallait également une belle table de travail et des battants pour la garde-robe qui, pour les homes en étage est encastrée dans le mur et pour les homes "taille basse" était métallique et déplaçable.

Ainsi, ceux qui habitaient les chambres avec fenêtres sans lamelles les voyaient des chambres de ceux qui voyageaient et qui laissaient leurs chambres non gardées. Il en était de même pour les autres matériels. Certains étudiants les subtilisaient donc et les cachaient dans leurs chambres pour les amis en déplacement. Certains autres arrachaient les portes, retiraient les lamelles et les déplaçaient pour les cacher chez ceux qui restaient sur le campus. Ce que nous appelions "auto-pillage". Ce pillage était devenu une coutume désagréable et nocive. Il provoquait souvent des bagarres et pire que ça le déplacement des biens de l'université pour des destinations inconnues. C'est ainsi qu'on pouvait retrouver un lit